



Juin 2024

AUSSONNE ENTRE NOUS



Fermetures des services...



Tous les services municipaux et le CCAS seront fermés les 15 et 16 août 2024

En cas d'urgence vous pouvez joindre un élu de permanence 06.77.41.41.72

- **Médiathèque** fermée du 6 au 17 août inclus
- **CLAP'S** fermé du 5 août au 16 août inclus
- **Crèches municipales** fermées du 2 août au 30 août inclus
- **RPE** : 8 août au 4 septembre inclus
- **ALAE** fermés du 28 août au 30 août inclus



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

30 juin et 7 juillet
2024

A la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée le dimanche 9 juin par le Président de la République, des élections législatives sont organisées.

Les élections législatives servent à élire les 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Ils examinent, votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement.

Bureaux de vote : horaires, lieux

Dimanche 30 juin, premier tour des élections législatives

Horaires d'ouverture des bureaux de vote à la Halle aux sports Pierre Denis de 8h à 18h

Dimanche 7 juillet, deuxième tour des élections législatives

Horaires d'ouverture des bureaux de vote à la Halle aux sports Pierre Denis de 8h à 18h

Chaque député est élu au sein d'une circonscription législative. Aussonne fait partie de la 5e circonscription

Est-il encore temps de m'inscrire?

Si vous n'êtes pas inscrit d'office ou si vous avez déménagé depuis votre recensement, vous devez vous inscrire à la Mairie. Pour les élections législatives, la date limite d'inscription était le 9 juin 2024, donc il est trop tard pour les élections législatives sauf exceptions.

Comment savoir si je suis bien inscrit sur les listes électorales?

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

Qui peut voter?

vous pourrez voter aux élections législatives si :

- vous êtes un citoyen français
- vous êtes âgé de 18 ans ou plus
- vous êtes inscrit sur les listes électorales
- vous jouissez de vos droits civils et politiques.

Pour les jeunes majeurs dont l'anniversaire des 18 ans est au plus tard la veille du second tour, il sera possible de voter pour ce second tour, mais pas au premier tour.

Puis-je voter sans ma carte d'électeur?

Oui, vous pouvez voter sans votre carte d'électeur.

De quel document ai-je besoin pour aller voter?

Pour pouvoir voter aux législatives, vous devez prouver votre identité. De nombreux documents sont acceptés, parmi lesquels :

- votre carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- votre passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- votre carte vitale avec photographie
- votre permis de conduire (en cours de validité)...

Je suis absent le jour du vote, comment faire une procuration?

Vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur, même s'il ne vote pas dans la même commune que vous.

Il est possible de faire la demande en ligne sur [Maprocuration](https://www.maprocuration.gouv.fr).

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité (obtenue après un déplacement en Mairie), vous pouvez être dispensé de déplacement pour faire valider votre procuration.

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>



[mairieaussonne](https://www.facebook.com/mairieaussonne)



[mairieaussonne](https://www.instagram.com/mairieaussonne)



[aussonne.fr](https://www.aussonne.fr)



[Mairie d'Aussonne](https://www.youtube.com/Mairie-d-Aussonne)



[mairie-d-aussonne](https://www.linkedin.com/company/mairie-d-aussonne)



[Application CentoLive](https://www.cento.live)

Médiathèque

Dans le cadre de l'évènement « PARTIR EN LIVRE »

«Atelier Bruitage et mise en onde d'une histoire» - Samedi 29 juin de 14h à 18h à la Médiathèque

Public : 7-12 ans, gratuit sur inscription: mediatheque-aussonne.fr - 05 62 13 48 66

«L'île du jeu» - Mardi 9 juillet à 16H et Mercredi 10 juillet à 10h à la Médiathèque

Public familial / accès libre

Venez lire, rêver, jouer, faire des bulles... Rejoignez-nous sur l'île du jeu, vous y découvrirez un atelier « à la manière d'Hervé Tullet » et nous vous présenterons également les ouvrages de cet artiste.

«Pause Lecture au Panariol» - Mercredi 10 juillet à 10h30 au Parc du Panariol

Tout public / Accès libre. Gratuit sur inscription mediatheque-aussonne.fr - 05 62 13 48 66

Les livres jeunesse sortent des rayonnages et sont accessibles au public à l'ombre des arbres, en consultation libre. Venez assister à des lectures offertes et à des histoires musicales contées...

« Quand les dés dessinent à la manière d'Hervé TULLET... »

Mercredi 10 juillet à 14h30 à la Médiathèque

Public familial / Sur inscription mediatheque-aussonne.fr - 05 62 13 48 66

Venez participer à un atelier en famille et laissez votre créativité s'exprimer « Quand les dés dansent ». Pour cet atelier, nous allons dessiner à l'aide de dés. Des formes et des couleurs feront apparaître vos œuvres...

« Escape Game tous contre Cornebidouille »

Jeudi 11 juillet à 14h30 à la Médiathèque

Public 7 à 12 ans. Sur inscription mediatheque-aussonne.fr - 05 62 13 48 66

D'après les livres de Magali Bonniol et Pierre Bertrand. Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle est vraiment furieuse et a décidé de ratatouiller les enfants : elle veut les faire disparaître avec sa formule magique ! Pas question de la laisser faire. Il va falloir, comme Pierre, être plus malin qu'elle et trouver sa formule magique, pour la retourner contre elle.

Une confrontation musclée entre les enfants et Cornebidouille !

Centre Communal d'Action Sociale

Ateliers numériques seniors

Reprise des ateliers à partir du 3 septembre jusqu'au 26 novembre : séances initiation de 13h30 à 15h et séances de perfectionnement de 15h à 16h30.

Ateliers seniors sur le sommeil

Ateliers animés par la Mutualité Française Occitanie sur le thème « Dormir en toute sérénité » à partir du lundi 9 septembre de 14h à 16h (une conférence débat et 4 ateliers animés par une psychologue et une sophrologue)

Journée Portes Ouvertes aux Jardins solidaires

Samedi 21 septembre de 14h à 18h. De nombreux ateliers, animations diverses vous seront proposés.

Forum bien-être

Samedi 12 octobre : Stands, Ateliers, conférences.

Les professionnels aussonnais travaillant sur le développement personnel, intéressés à y participer sont invités à contacter le CCAS

Plan National Canicule 2024

Le CCAS a mis en place des mesures pour intervenir en cas de fortes chaleurs. Le service a établi un registre des personnes malades, âgées, isolées qui pourraient être en danger en cas d'épisodes de canicule.

Vous n'êtes pas inscrit, mais votre état de santé s'est dégradé, vous souhaitez un soutien pendant les épisodes de chaleur extrême?

Vous pouvez vous faire recenser auprès du CCAS aux heures d'ouverture au 05 62 13 47 28 pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Informations et inscriptions auprès du CCAS 05 62 13 47 28

Enfance - Jeunesse - Éducation

Inscriptions périscolaires 2024-2025

Pour rappel, les inscriptions à la restauration scolaire et au mercredi après-midi pour l'année scolaire 2024-2025 seront ouvertes à partir du 1er juillet 2024. Merci de bien vouloir procéder aux inscriptions pour votre enfant et mettre à jour votre dossier via votre compte Portail Familles.

<https://aussonne.portail-familles.app/>

Inscriptions scolaires 2024-2025

Les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 continuent en Mairie sur rendez-vous à partir du 31 juillet pour tous les enfants nés en 2021 et pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune.

Informations et RDV au 05 62 13 47 20

Transport scolaire 2024-2025

Les familles ont la possibilité de visualiser le transport scolaire proche de leur domicile, à destination de l'établissement scolaire de leur enfant, lors de l'inscription en ligne, possible depuis le 3 juin et jusqu'au 14 juillet 2024.

Retrouvez les lignes organisées par le Conseil départemental, Tisséo ou liO

[Transport Scolaire 2024-2025 \(haute-garonne.fr\)](http://Transport Scolaire 2024-2025 (haute-garonne.fr))

STOP AUX MOUSTIQUES !

Les bons gestes à adopter !



Au cœur de
votre quotidien
toulouse
métropole

Chacun peut contribuer par quelques gestes simples à limiter la propagation des moustiques et donc leurs nuisances.

Distribution des ÉCOBOX

L'ÉCOBOX vous permettra de réduire le débit de votre douche, du robinet de votre cuisine et de votre salle de bain, le volume d'eau utilisé à chaque chasse d'eau tirée.

Commandez votre ÉCOBOX: <https://metropole.toulouse.fr/demarches/demander-un-kit-economiseur-deau>



Déchets végétaux : le service évolue dès le 1er juillet 2024

LE 1ER JUILLET 2024, de nouvelles offres gratuites autour du broyage seront proposées aux habitants de Toulouse Métropole pour les aider à réduire leurs déchets végétaux et les réutiliser au sein de leur jardin. toutes les infos <https://www.calameo.com/books/006753749c4f401ce9f39>

EXPRESSION LIBRE

Équipe 2020 PACTE CITOYEN (MAJORITÉ)

Non à la création d'une aire de grand passage !

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage, les services de Toulouse Métropole ont identifié une parcelle agricole de 4 hectares pour la création d'une aire d'accueil de grand passage, ce projet est refusé par l'ensemble des élu.e.s de la majorité de la commune d'Aussonne.

Cette aire devait être réalisée sur la commune de Bruguières en 2024, mais ce projet a échoué face aux oppositions, notamment celles des communes voisines (hors Toulouse Métropole). Il n'est nullement question de venir réparer cette défaillance de gestion sur la commune d'Aussonne.

Si réglementairement, il y a bien une obligation pour mettre à disposition des aires lors des grands passages pour les Citoyens Français Itinérants sur la Métropole, nous déplorons l'absence d'une étude sur l'ensemble des terrains des 37 communes et qui plus est, le défaut de concertation des administré.e.s.

Nous sommes opposés à cette installation ! La parcelle concernée est classée en terres agricoles protégées. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) et la loi ne permettent pas de construire sur des terrains classés de la sorte.

Les élu.e.s de la majorité de la commune souhaitent assurer la sécurité et la tranquillité à leurs habitants, sur un territoire dernièrement impacté par le déménagement de la fête Saint Michel de la ville de Toulouse aux abords du MEETT.

Nous sommes opposés à ce projet au vu des nuisances que connaît déjà notre territoire avec une aire d'accueil existante depuis 2009 et qui se trouve en limite du terrain visé. Par suite d'une gestion très aléatoire du prestataire (compétence Métropolitaine) cette aire est fermée pour cause de pollution des sols et insalubrité.

Du fait de notre engagement auprès du monde agricole, nous ne pouvons que protéger et soutenir l'exploitant visé, tout en étant solidaire du maraicher situé sur la commune voisine, qui lui, ne demande qu'à exercer en toute quiétude.

Il apparaît paradoxal et inacceptable de vouloir assurer la souveraineté agricole du pays en privant dans un même temps les agriculteurs de leurs terres et de leurs outils d'exploitation.

Nous sommes donc, nous élu.e.s de la majorité, au vu de toutes ces considérations, opposés à cette création d'aire de grand passage sur le territoire d'Aussonne et déterminés à défendre notre commune.

Équipe AVEC (MINORITÉ)

Nous avons appris dans les médias l'existence d'un projet d'aire de grand passage sur notre commune.

En tant que minorité, habitués à être les derniers au courant, nous sommes surpris que même la majorité semble découvrir le projet. Loin de nous en réjouir, nous les laissons apprécier l'inconfort d'une telle situation. Un tel manque de concertation est extrêmement regrettable. Si on regarde l'historique du projet, il semble que chaque commune sollicitée a jusqu'ici refusé la création de l'aire sur son territoire, préférant laisser les autres communes s'en charger. Nous souhaitons vivement que la majorité en charge de ce dossier puisse échanger avec la métropole afin de tirer des conclusions objectives quant à la création - ou non - de cette aire.

Vie Associative

Les dates et heures des manifestations sont annoncées sous réserves. Elles peuvent être soumises à des changements

ATOUSPORTCULTURE



Cette année les enfants et les adolescents pourront bénéficier de **30€** sans conditions de ressources et de 20€ supplémentaires avec conditions de ressources par le CCAS.

Les critères d'attribution:

- avoir entre 3 et 17 ans (enfants nés de 2007 à 2021)
- être domicilié à Aussonne
- être adhérent d'une association aussonnaise

Les demandes sont à déposer entre le 1er juillet et le 21 octobre 2023.

www.aussonne.fr/documents/85/2021-atousportculture_2_1.pdf

Kermesse de l'APE

Pour la plus grande joie des petits et des grands, le samedi 29 Juin 2024 de 16h à 20h, l'Association des Parents d'Elèves d'Aussonne organise la kermesse des écoles sur l'esplanade des fêtes (à côté du terrain de rugby). Il y aura également le tirage de la tombola.

Afin que cet événement familial et festif puisse avoir lieu de nombreux bénévoles se mobilisent ! Si vous avez un peu de temps, ils cherchent du renfort !

Ils vous attendent nombreux ! L'argent récolté sera reversé aux écoles.



Tournoi open du Tennis Club Aussonne



Cette année, le tournoi open du Tennis Club Aussonne est de retour ! Depuis le 15 juin, les matchs battent leur plein. Les joueurs sont répartis sur 5 tableaux : Dames, Dames +35, Messieurs, Messieurs +35 et Messieurs +45. Rendez-vous le 29 juin pour clôturer ce tournoi en beauté avec la journée des finales.

Pour plus d'informations : tennisclub.aussonne@fft.fr

Fête locale



Pour cette année 2024, le Comité des fêtes vous donne rendez-vous du 5 au 7 juillet pour la fête locale d'Aussonne à l'esplanade des fêtes.

Le vendredi 5 Juillet le groupe EPSILON est de retour à partir de 22h00 avec son show rock'n'roll.

Petits et grands se retrouveront à 22h devant la salle des fêtes pour la retraite aux flambeaux qui vous amènera aux premières loges du superbe feu d'artifice qui débutera à 22h30... Un spectacle pyrosymphonique orchestré par IPP- International Pyro Production habitué aux événements d'envergure et aux pelouses des plus beaux stades !

Samedi 6 juillet, Repas : au menu Paella, n'oubliez pas de réserver ! Dès 22h le DJ Tom Chris enflammera le dancefloor de l'esplanade des fêtes.



En raison des élections législatives, le programme du dimanche 7 juillet est modifié, l'apéritif et le concert de 18h30 sont annulés

Bien entendu, la fête locale ne serait pas ce qu'elle est sans les forains qui chaque année illuminent les yeux de tous. Les manèges seront ouverts du vendredi au dimanche à partir de 18h00, tout comme la buvette du Comité au cœur de la fête !

Aussonne fait sa guinguette!

Samedi 13 juillet, l'équipe du Comité des Fêtes vous donne RDV pour un dernier moment festif avant la pause estivale. A partir de 20h venez profiter d'un concert sur l'esplanade des fêtes et d'un feu d'artifice à 22h. Jeux gonflables, buvette et restauration sur place

